

Mots croisés : à la mode de chez nous

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **76 (1949)**

Heft 9

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-226983>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

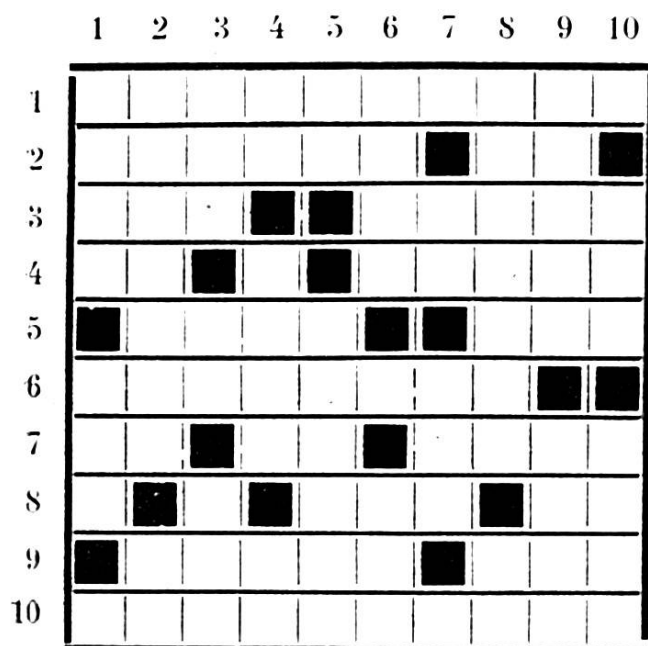
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mots croisés

à la mode de chez nous



Les mots vaudois sont indiqués par (V.) à la fin des définitions correspondantes.

Horizontalement :

1. Revient souvent sur le tapis.
2. Animaux de basse-cour. (V.) — Dans le miel.
3. Réserve de grains. — Retient les gros, laisse passer les petits.
4. Conjonction. — Inspirait aux Spartiates le dégoût de l'ivrognerie.
5. Ville de Hollande connue par ses têtes de mort. — Contribuent à la reprise des affaires.
6. Jugement. (V.)
7. Ville de Chaldée. — Une très grande dame. — Occupations de choix.
8. Prénom féminin. — Nom adopté par le do quand il veut faire des effets de poitrine.
9. Peureux. (V.) — A la gauche de tout Italien.
10. Démolir les fortifications d'une place.

Verticalement :

1. Maladie de la peau. — La treille a aussi le sien.
2. Homme qui a peu de suite dans les idées. — Démonstratif.
3. Oiseau panaché. — Consonnes. — Un oncle d'Amérique.

4. Courut plus vite quand elle eut quatre pattes. — Ville universitaire française. — Presque un pas.
5. Consonnes. — Génisse. (V.)
6. Vin pétillant. — Du verbe avoir.
7. Article inversé. — Anagramme d'une belle saison.
8. Mettre en branle. (V.) — Pronom.
9. Tragédie de racine. — Inversé : boîte de conserves.
10. Possessif. — Femme qui se fait embobiner, ce qui lui vaut la gloire et la fortune.

Résultats de notre concours.

Notre dernier jeu de mots ne laissait pas de présenter quelques difficultés qui, d'ailleurs, le rendait d'autant plus intéressant.

C'est ainsi que la définition 10 verticale : « casse-pieds » n'a trouvé grâce que devant les spécialistes du vers : LA CESURE (et non mesure, comme d'aucuns l'ont nommée) scinde l'alexandrin en deux et par conséquent lui « casse littéralement les pieds » au sixième...

Voici au reste comment s'établit le palmarès de ceux qui ont droit à un abonnement transmissible. Ils voudront bien donner l'adresse de l'abonné de leur choix à l'Imprimerie Bron, Pré-du-Marché 11, à Lausanne ou bien lors de l'envoi de leur prochaine solution.

M. François Gervaix, archiviste cantonal, à Lausanne ;

Mlle Lucienne Mongeot, Orangerie 4, Neuchâtel ;

Mme Haldi-Maillard, chemin Javelle 12, à Vevey.

M. Albert Chessex, av. Druey 13, Lausanne ;
M. Paul Clerc, ch. de Villard 17, Lausanne.

Merci, aux concurrents de leurs mots gentils à l'égard du *Nouveau Conteur*, en particulier à M. J. Candaux, ancien pasteur qui nous adresse de Prilly un « Jeu de mots » que nous publierons en juin en supplément et à M. Heer-Dutoit, notre si zélé collaborateur qui nous en a envoyé un autre...

Cinq nouveaux abonnements-transmissibles récompenseront par voie de tirage au sort, les concurrents qui nous enverront la « grille » du jeu de mots croisés ci-dessus, remplie correctement jusqu'au 31 mai, dernier délai.